

Commune d'AILLY-SUR-NOYE
Conseil Municipal du 02 avril 2025
Extrait du registre des délibérations

n°2025-04-02-01

| | |
|---|--|
| Date de la convocation 27/03/2025 | <p>L'an deux mil vingt-cinq, le deux avril à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.</p> <p>Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Nicolas BLIN, Jean-Noël LECOINTE, Catherine CATHELY-WANTIEZ, Maryse-Corrinne ROSE, Pascale GIRARD, Annie COCHET, Frédéric PINOIT, Céline TAMPIGNY, Richard BENOIT, Vincent DAINE, Marie-Hélène MARCEL et Gérard LEROY</p> |
| Convoqués : 23 Présents : 13 Représentés : 5 Absents : 5 | <p>Étaient représentés : Christine BOURDELLE-PATRICE par Pierre DURAND, Edith DELBEY par Annie COCHET, Sonia DOUAY par Jean-Noël LECOINTE, Anne-Marie LATEUR par Maryse-Corrinne ROSE et Marylène FRANZ par Marie-Hélène MARCEL</p> <p>Étaient absents non excusés : Karine PAGEAU, Sébastien VILLAIN, Tristan ROUSSEL DASSONVILLE, Paulo MARCELO et Patrick BERMOND</p> |
| OBJET : Administration générale Convention de mise à disposition d'un emplacement sur le domaine privé Food Truck « Sad Hill BBQ » | <p>Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance.</p> <p>Dans le cadre de sa politique d'aide aux entreprises et aux commerçants, la commune d'Ailly-sur-Noye a mis à disposition, par convention du 27 juillet 2023, un emplacement sur le domaine privé communal, aux « Anciens locaux des services techniques », place François Mitterrand, derrière l'école maternelle, à la société « Sad Hill BBQ ».</p> <p>Monsieur le maire explique que, la convention étant arrivée à échéance, il convient de renouveler cette dernière et d'en définir les conditions.</p> <p>Monsieur le Maire se retire de la salle et donne la présidence à Monsieur Nicolas Blin.</p> <p>LE CONSEIL MUNICIPAL Après en avoir délibéré,</p> <p><u>14 votes pour</u> : Nicolas BLIN, Jean-Noël LECOINTE, Catherine CATHELY-WANTIEZ, Maryse-Corrinne ROSE, Pascale GIRARD, Annie COCHET, Frédéric PINOIT, Céline TAMPIGNY, Richard BENOIT, Vincent DAINE, Gérard LEROY, Sonia DOUAY, Anne-Marie LATEUR, Edith DELBEY</p> <p><u>2 votes contre</u> : Marie-Hélène MARCEL et Marylène FRANZ</p> |

Suite et fin de la délibération n°2025-04-02-01

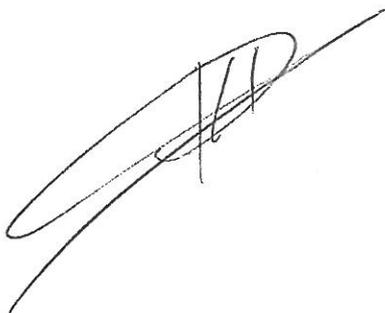
Décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un emplacement sur le domaine privé avec le Food Trck « Sad Hill BBQ »,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme

Le secrétaire de séance
Jean-Noël LECOINTE



Le Maire
Pierre DURAND

